

Droit fiscal

M. Crouse: J'entends un député dire: «Quelle bêtise!» Cela montre à quel point il se soucie peu du contribuable et de ceux qui l'ont chargé de les représenter ici. Il a, comme moi, la possibilité de se lever pour défendre les intérêts de ses commettants, mais, comme d'habitude, il préfère faire ses commentaires de son siège.

A la page 29, on voit le chiffre des dépenses de Radio-Canada en 1973-1974: 238.8 millions de dollars. Pour 1974-1975, c'est 298.8 millions. Madame l'Orateur, cela signifie près de 6 millions par semaine. Quand j'ai été élu pour la première fois et que je suis arrivé à la Chambre, le 10 juin 1957, je me rappelle avoir fait un discours à peu près vers cette époque-là; je venais de découvrir, à ma grande stupéfaction, que les prévisions budgétaires de Radio-Canada pour l'année se chiffraient à 52 millions de dollars! Cela me préoccupait et j'ai fait un discours. J'ai dit «Comment, mais cela fait 1 million de dollars par semaine». Depuis dix-huit ans que je représente la circonscription de South Shore en Nouvelle-Écosse à la Chambre, ce chiffre est passé de 1 million à près de 6 millions de dollars par semaine. Pourtant les partisans du gouvernement ne semblent pas préoccupés. Ils disent qu'on ne peut pas réduire les impôts.

● (2030)

Une autre chose exige une enquête. Selon un document déposé à la Chambre, les traitements des fonctionnaires des échelons supérieurs ont augmenté de 1,300 p. 100 depuis six ans. Pendant l'année financière 1968-69, seulement 1,225 fonctionnaires fédéraux se classaient dans cette catégorie, c'est-à-dire de \$20,000 et plus. Puis, après la venue au pouvoir du premier ministre (M. Trudeau), le nombre des fonctionnaires de cette catégorie de traitement est passé à 16,863. Les partisans du gouvernement ne demandent-ils pas pourquoi? Aucun d'entre eux ne se préoccupe donc de cette hausse des dépenses? Toujours selon un document déposé à la Chambre, un seul employé du cabinet du premier ministre touchait un traitement supérieur à \$20,000. Maintenant il y en a vingt, avec en tête le secrétaire principal, M. Jack Austin, qui touche entre \$50,000 et \$55,000 par an. Ce sont des dépenses comme celles-là qui sont à l'origine de la spirale inflationniste et qui engendrent des problèmes pour tous les Canadiens, de l'Atlantique au Pacifique.

Nous, du parti conservateur, avons proposé une réduction de l'impôt pour une seule raison.

Une voix: Quel parti conservateur?

M. Crouse: Le parti conservateur progressiste, merci. Comme je le disais, nous n'avons proposé une réduction d'impôt que pour une raison, soit pour affermir le secteur privé de notre économie et pour redonner aux investisseurs confiance en notre économie. A mon avis, la confiance des investisseurs apporte la croissance, et ce ne sont pas là que vaines paroles. C'est un fait économique pour tous les pays sauf pour ceux qui ont un gouvernement de type communiste. Avec la confiance, les investissements, la croissance et les emplois; les gouvernements fédéral et provinciaux pourront disposer des fonds nécessaires aux services sociaux et services qu'attendent les Canadiens. Mais que la confiance baisse ou disparaisse et le pays sera plongé dans le marasme pendant des années avec ses citoyens. Prenons par exemple l'exploitation des ressources énergétiques, c'est-à-dire le pétrole, le gaz, le charbon, les forces hydrauliques et marémotrices, ainsi que l'énergie nucléaire, pour ne donner que quelques-uns des domaines où le Canada dispose d'un potentiel formidable.

[M. Crouse.]

A moins d'investir des dizaines de milliards de dollars dans la prospection, l'exploitation, les réseaux de transport, dans d'autres installations de traitement et de distribution, nous aurons une pénurie d'énergie dans quelques années. Si nous n'arrivons pas à redonner à l'investisseur une plus grande confiance, les capitaux feront défaut et le Canada connaîtra une pénurie d'énergie au milieu de l'abondance. Les Canadiens devront payer un prix très cher les conséquences des politiques de l'actuel gouvernement, d'abord parce que l'expansion économique en souffrira et, ensuite parce que nous dépendrons pour notre énergie de pays étrangers qui nous imposeront leur prix.

Les investisseurs ont perdu confiance et tout commença lorsque l'actuel ministre des Finances a présenté son budget au printemps dernier; il a alors porté un coup mortel à l'exploitation de l'énergie au Canada. La prospection a cessé dans de nombreuses régions, y compris dans les provinces atlantiques, où nous entretenions l'espoir de trouver de quoi nous suffire à nous-mêmes en pétrole et en gaz. Ceux d'entre nous qui vivent dans cette région espèrent encore que l'on exploitera le pétrole sous-marin, mais c'est au gouvernement fédéral de mettre de l'ordre dans ses politiques et de prendre des dispositions valables avec les sociétés de forage et avec les gouvernements provinciaux de ces provinces, s'il désire une exploitation valable de ces richesses.

D'après le rapport spécial du Conseil économique des provinces Atlantiques de janvier 1975, si l'on veut prendre des décisions concernant les projets de centrales électriques, d'installations minières, de raffineries, d'installations portuaires, de docks et de manufactures, actuellement à l'étude dans cette région, il faut, dans une période relativement courte, trouver entre 5 et 10 milliards de dollars de capital. Il nous faut trouver de l'aide pour développer les installations électriques, pour résoudre les problèmes des pêches, pour susciter une expansion industrielle et, ainsi, combattre le chômage grandissant.

En conclusion, le rapport prévoit un avenir économique sombre pour la région de l'Atlantique, peut-être une récession qui durera toute l'année 1975. Nous abordons ici un domaine qui exige une attention particulière de la part du gouvernement; une réduction de 5 p. 100 de la taxe sur le revenu personnel, comme le propose l'amendement si raisonnable présenté à la Chambre, contribuerait énormément à fournir des fonds supplémentaires à la région de l'Atlantique. Naturellement, cette mesure améliorerait la fiche de rendement du ministre. Après tout, un ministre qui a vu, pendant qu'il détenait le portefeuille des finances, les dépenses du gouvernement fédéral augmenter de 97 p. 100 en quatre années financières doit certainement prouver sa bonne foi, lorsqu'il prêche la modération.

Des voix: Bravo!

M. Crouse: Nous ne sommes pas les seuls à partager les vues que nous avons exposées. Elle le sont aussi par de grands journaux financiers. Le 10 février, le *Financial Times* titrait en gros caractères qu'en ce qui concernait la politique fiscale, il était temps que M. Turner nous donne un bon coup de pouce. Même l'automne dernier, au moment du budget, les experts financiers déclaraient qu'il y avait fort à parier qu'un nouveau budget serait nécessaire en 1975. Le ministre des Finances a mentionné cette possibilité en disant dans son exposé que la situation pouvait évoluer et qu'il n'hésiterait alors pas à recommander qu'on change de cap. Il se servait alors d'un terme de marine; ceux d'entre nous qui ont passé quelque temps en mer ont dû souvent changer de cap. Trois mois après avoir